



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JANVIER 2022 à 19H00

Sous la présidence de Monsieur PAGES Patrick.

Présents : tous les membres en exercice sauf :

- Monsieur Bruno HUET ayant donné pouvoir à Monsieur Patrick PAGES
- Madame Virginie COUVILLERS ayant donnée pouvoir à Madame Lorène GOURIO
- Madame Evelyne HENRY, absente excusée
- Monsieur Ludovic GERVIN, absent excusé
- Monsieur Nicolas HARDY, absent
- Monsieur Hervé HARDY, absent

Madame GOURIO est désignée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire donne lecture du précédent Procès-verbal.

L'ORDRE DU JOUR APPELLE

I) Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 08 novembre 2021

Le compte-rendu de la séance du 08 novembre 2021 est adopté à l'unanimité.

II) Points administratifs

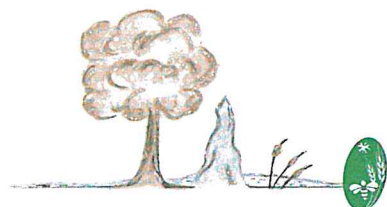
1- Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux

Suite à un courrier préfectoral dans lequel il est mentionné que les communes pourront prétendre à une Dotation d'Equipements des Territoires Ruraux, et détaillant les critères exigés, Monsieur le Maire expose en séance ce dispositif.

La liste des opérations pouvant être subventionnées prend en compte pour l'année 2022 la transition écologique.

Il est donc proposé au Conseil Municipal d'autoriser Monsieur le Maire à demander une subvention dans ce cadre pour compléter les subventions, avec d'autres structures, afin de financer le projet d'isolation et de réhabilitation des bâtiments communaux.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.



2 - Groupement de commandes pour un marché d'assurance

La CC2V nous propose de mutualiser nos achats de contrats d'assurance. Elle nous suggère d'adhérer ainsi que les autres communes de notre intercommunalité, à ce groupement de commande afin de diminuer les coûts de nos contrats.

Après réflexion, le Conseil Municipal accepte l'adhésion au groupement de commandes sous condition que la cotisation actuelle n'augmente pas pour notre Commune.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer la convention afférente.

Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3 - Tarifs de la location de la Salle Polyvalente

Pour l'année 2022, il est proposé de réviser les prix de la location de la Salle Polyvalente.

Il est proposé le maintien d'un écart significatif entre les locations pour les Prunaysiens et les habitants extérieurs. Il est souligné que la dernière modification de tarifs a eu lieu en 2015.

	Prunaysiens	Extérieurs
Vin d'honneur	GRATUIT	300 €
1 journée	200 €	500 €
2 journées	250 €	650 €
Location vaisselle	GRATUIT	50 €

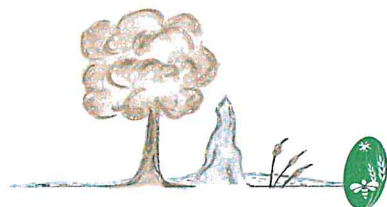
Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

II) Points sur les travaux

4 - Isolation des combles et du toit de l'Ecole / 5 - Changement des fenêtres du logement de la Mairie

Dans le cadre de l'opération globale de rénovation énergétique des bâtiments communaux, plusieurs dossiers ont été décidés, certains sont encore à l'étude, d'autres en recherche de subvention.

Il s'agit du changement des fenêtres du logement de la Mairie ainsi que l'isolation des combles de la toiture de l'Ecole.



Les menuiseries seront en bois massif et l'isolation des combles avec des matériaux biosourcés (chanvre, coton, lin).

L'opération de changement de fenêtres s'élève à 11 783,20 € et l'opération isolation à 21 917,42 €.

Après recherches, le choix s'est arrêté sur la société CREABOIS qui réalisera les travaux au 1^{er} semestre 2022.

Ces deux opérations sont subventionnées à hauteur de 80% par le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.

6 - Restauration du couronnement du mur attenant à la Mairie - Ecole

Dans le cadre de la restauration du patrimoine, notre commune avait demandé une aide technique et financière auprès du Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.

L'opération consiste à restaurer le mur attenant à la Mairie - Ecole.

Après recherches, la société DESTAS ET CREIB est retenue pour réaliser cette opération dont le coût s'élève à 9 710,90 € et qui sera réalisé au cours du 1^{er} semestre 2022.

Cette opération est subventionnée à 80% par le Parc Naturel Régional du Gâtinais Français.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

V) Questions diverses

a) Demande de subvention :

Après réception de la demande de l'Union Nationale des Combattants, il est proposé :

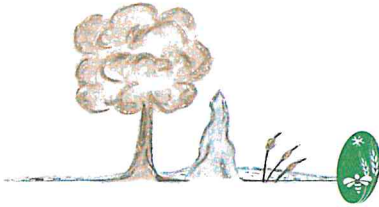
↳ De retenir celle-ci à hauteur d'un montant de 100 €

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.

↳ De retenir la demande de contribution émanant :

- Le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) soit 0,0503 € par habitant ce qui représente 15 €.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité.



b) Essonne Verte, Essonne Propre

Chaque année le Conseil Départemental organise une opération de nettoyage et de collecte des déchets abandonnés le long des routes. Cette année l'opération se déroulera du 14 mai au 26 juin.

Il est proposé que notre village, comme tous les ans, s'inscrive dans ce dispositif.

c) Détecteur de CO2

Suite à la crise sanitaire, notre commune s'est dotée de détecteurs capteurs de CO2 pour équiper les classes de notre école.

d) Grève à l'école

Un service d'accueil minimum a été mis en place le 13 janvier 2022 afin d'aider les familles en difficultés lors de ce jour de grève.

e) Agenda

- Le salon Arts et Matières se déroulera du 29 janvier au 6 février 2022. Le vernissage du salon photo aura lieu à Prunay le 29 janvier 2022 à 16h00.

- Le 14 février à 16h00 aura lieu la pose de la plaque « La Marseillaise » à l'école de Prunay

- L'accueil des familles nouvellement installées aura lieu le 12 mars à 11h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h45.

Le Maire.
Patrick PAGES.

